

3€

regards

FÉVRIER 2018



**VIOLENCE
SYMBOLIQUE
ÉTATIQUE
ÉGOTIQUE**

Les Éditions Regards
5, villa des Pyrénées, 75020 Paris
09-81-02-04-96
redaction@regards.fr

Direction

Clémentine Autain & Roger Martelli

Directeur artistique

Sébastien Bergerat - da@regards.fr

Comité de rédaction

Pablo Pillaud-Vivien, Pierre Jacquemain,
Loïc Le Clerc, Guillaume Liégard,
Roger Martelli, Gildas Le Dem,
Catherine Tricot, Laura Raim,
Marion Rousset, Jérôme Latta

Administration et abonnements

Karine Boulet - abonnement@regards.fr

Comptabilité

comptabilite@regards.fr

Publicité

Comédiance - BP 229, 93523 Saint-Denis Cedex

Scop Les Éditions Regards

Directrice de la publication

et gérante

Clémentine Autain

Photo de couverture CC

SOMMAIRE

VIOLENCE SYMBOLIQUE, VIOLENCE ÉTATIQUE, VIOLENCE ÉGOTIQUE

LA FRANCE INSOUMISE DANS TOUS SES ÉTATS

- # **France insoumise : le réveil de la force d'opposition**
- # **France insoumise : la cohérence discutable de Quatennens**
- # **Réponse(s) à Manuel Bompard**

LE MONOPOLE DE LA VIOLENCE LÉGITIME

- # **Derniers flics de France**
- # **Calais : quelle(s) violence(s) ?**
- # **Faut-il fermer les prisons ?**

EMMANUEL MACRON, ROI DE FRANCE

- # **La place du roi**
- # **Face au rouleau-compresseur macronien, faire bloc avec des propositions**
- # **L'humanité perdue de Macron**



LA FRANCE INSOUMISE DANS TOUS SES ÉTATS

France insoumise : le réveil de la force d'opposition


**Première niche parlementaire pour le groupe de la France insoumise à l'Assemblée nationale : l'occasion pour les députés du groupe de Jean-Luc Mélenchon de maîtriser l'ordre du jour... mais surtout de rappeler le sérieux et la crédibilité de leur projet - n'en déplaise à la majorité
La République en Marche.**

Pour une partie du grand public, la France insoumise, c'était beaucoup de Jean-Luc Mélenchon, un peu de François Ruffin, de Danièle Obono et de Clémentine Autain et toute une kyrielle de coups de gueule à l'Assemblée nationale sur le drapeau européen, le port de la cravate ou le prix du paquet de pâtes. Et puis il y a eu ce classement du magazine Capital de décembre dernier qui a placé les députés LFI en tête du classement des plus bosseurs du Palais Bourbon.

Du coup, l'observateur pas très attentif a pu se dire « ah, tiens, mais en fait ils travaillent aussi sur le fond ». Et après

le relatif échec de la mobilisation perdante contre la loi Travail cet automne, la France insoumise a encore beaucoup à (se) prouver. Car si l'objectif est de donner au mouvement une assise forte dans la population, il faut d'abord et avant tout qu'il réussisse à se montrer suffisamment solide sur ses bases. Bref, pour prétendre au pouvoir, il lui faut à présent gagner le terrain de la crédibilité. Et ça n'est pas les propositions qui manquent...

C'est pourquoi le groupe LFI avait décidé d'utiliser au maximum l'espace politique qui lui avait été imparti lors de la



niche parlementaire qui lui était octroyée ce jeudi 1er février. Certes, comme lors de leur passage en commissions, leurs quatre propositions de loi et leur proposition de résolution ont été logiquement rejetées par une majorité qui n'avait rien à gagner, ni sur le fond, ni sur la forme, à laisser à la gauche ne serait-ce que des bribes de pouvoir législatif. Mais le son de cloche qui se dégage des insoumis de l'Assemblée nationale n'est plus tout à fait le même.

ASSISE ET EXPERTISE : UNE OPPOSITION EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ

A grands renforts de consultations d'experts, d'ONG et autres personnalités qualifiées, les parlementaires LFI se sont emparés de cinq sujets que leurs premiers mois à l'Assemblée leur ont permis d'identifier : la reconnaissance du burn out comme maladie professionnelle, la constitutionnalisation de l'inaliénabilité du droit à l'eau, la nécessité d'un référendum quant à la ratification du CETA, la mise en place d'un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité et la légalisation du droit à une fin de vie digne.

Des combats précis, des propositions argumentées, concrètes mais surtout

parfaitement crédibles voire... « votables » en l'espèce par une majorité de députés si la question de l'appartenance partisane d'une idée n'avait pas d'effet sur l'avis qu'on s'en faisait. Car c'est cela qui marque le plus : la volonté d'avancer des propositions importantes, sans tomber dans la radicalité – avec un souci affiché et assumé du compromis parfois, qui auraient pu être considérées comme acceptables par la majorité.

Ainsi sur le récépissé, il ne s'agissait pas tant de l'imposer immédiatement et systématiquement mais de proposer une expérimentation. Ou sur le burn out : les députés LREM ont même failli déposer un amendement avant que ne les rattrape le caractère primaire de leur opposition et qu'ils ne rejettent tout en bloc. Mais au-delà du cénacle parlementaire, quels résultats ?

DES VOIX ET DES MOYENS : UN TRAVAIL SUR LE LONG TERME

Si l'on s'en tient à Twitter, c'est plutôt pas mal : le hashtag #LoisFI a tenu un petit bout de la journée de jeudi dans le top 10 des tendances France. Du côté de l'opposition politique, si l'on excepte les suppôts les plus béats du pouvoir,

ils sont aussi de plus en plus nombreux à reconnaître – à mi-mot – que le groupe LFI produit un boulot sérieux. Et même l'opinion publique semble suivre : l'étude Harris Interactive commandée par le groupe montre bien que, hormis la question du CETA – sans qu'on identifie réellement les raisons, sauf à ce que les sondés ne maîtrisent pas la technicité du « dossier », les Français seraient largement favorables à l'ensemble des mesures proposées.

Plus fort encore : les propositions de la France insoumise ont même été soutenues par le groupe communiste. Si on ajoute à cela que Benoît Hamon a été auditionné sur la question du burn out, il y a de quoi se dire que, si on bosse à fond sur les sujets de fond, y'a moyen de s'entendre, non ?

On croyait pourtant être entré dans le nouveau monde où toutes les bonnes idées étaient les bienvenues. Qu'il y avait du bon à gauche et à droite. Toute la force du « ni droite, ni gauche » ou du « et de gauche, et de droite ». Finalement, si l'on en doutait encore, seuls les intérêts de quelques-uns guident l'action de cette majorité. La gauche devra encore attendre son heure. Et poursuivre son travail de conviction.

● PABLO PILLAUD-VIVIEN

France insoumise : la cohérence discutable de Quatennens

Dans un entretien au JDD, Adrien Quatennens, jeune député en vue au sein de la France insoumise formule une étonnante conception de la rénovation politique à gauche.

Adrien Quatennens, le jeune député du Nord, remarqué lors du débat sur les ordonnances, livre un intéressant interview au JDD. Il évoque de façon « carrée » le trajet politique parcouru depuis 2012, du Front de gauche à la France Insoumise. Ses formules sont concises et claires.

« Nous voulons arrêter de revendiquer sans arrêt les codes de la gauche radicale. Le gros changement entre 2012 et 2017, c'est qu'on a rompu avec les fonds de scène rouge, avec cette imagerie. Notre seule trajectoire aujourd'hui, c'est l'intérêt général. »

« L'effet «rassemblement de la gauche» est plutôt un repoussoir qu'une dynamique. Les gens n'attendent pas que du vieux bois mort se rassemble pour faire le radeau de la méduse, qu'on ait une soupe de logos et une belle guirlande colorée. Ils attendent du contenu et une cohérence. »

« La recomposition politique n'est pas finie. À gauche, certaines composantes sont en phase de congrès. On observe ce qu'il se passe au Parti socialiste. Si quelqu'un comme Emmanuel Maurel l'emportait, la suite s'écrirait bien évidemment avec le PS. »

[À la question : «Il faut donc être d'accord sur tout avec la France insoumise ?] « Peut-être pas sur tout. On discute d'ailleurs avec Benoît Hamon. Mais il y a des points de désaccord de fond qu'il nous faut solder. Pour nous, la question européenne est centrale. »

Adrien Quatennens pose une vraie question, celle du rassemblement politique qui assurément ne peut pas être celui des structures dévitalisées de la gauche de gauche. Mais les réponses qu'il apporte, disons-le tout aussi carrément, laissent pantois.

Il vante les vertus de la rupture avec les vieilles imageries du mouvement ouvrier.

Puis considère l'intérêt général comme seule boussole et termine par évoquer des perspectives d'alliance avec le PS en cas de victoire d'Emmanuel Maurel. On relève aussi dans cet entretien que seul Benoît Hamon a grâce aux yeux de Quatennens. Étonnant.

RISQUES ET LIMITES DE LA «RUPTURE»


Reprenons. Adrien Quatennens veut en finir avec les imageries surannées. Je me souviens de tant de dirigeants communistes qui, depuis les années 2000, ont voulu rompre avec le passé. Il n'était que temps de jeter par-dessus bord ces vieilles histoires qui obligeaient à regarder et à se regarder en face. Ils ont espéré se débarrasser facilement du fardeau. Au final, ils n'ont rien su changer et le PCF est moribond faute d'avoir su se transformer radicalement.

Si l'on se situe encore du côté de la

transformation sociale, la compréhension des échecs de la gauche radicale – en France et dans le monde entier – ne peut être renvoyée à une question de style, ni à une question subalterne. Pour ma part, j'explique le succès de Jean-Luc Mélenchon non comme un masque posé devant le passé, mais comme celui d'une réactualisation, d'une modernisation, d'un réveil de la gauche radicale que les reniements opportunistes ont failli faire mourir.

Le travail d'actualisation que la campagne de Jean-Luc Mélenchon a permis n'est qu'un début. Il s'est opéré magistralement sur les questions écologiques. Il n'a que peu avancé sur bien d'autres sujets comme le travail, la ville, les libertés publiques et individuelles, le retour de la guerre.

Il est aussi des sujets du champ politique qu'on ne pourra esquiver. Par exemple : inventer de nouvelles formes



politiques larges et démocratiques, dépasser le vieux clivage partis/syndicats, repenser la communication, l'éducation populaire et l'information... Sur tous ces sujets, il faut poursuivre et parfois amorcer le travail. Il faut avoir la modestie de reconnaître que ce n'est pas toujours le cas et même que ce n'est pas toujours probant.

Invoquer l'intérêt général ne suffira pas. Le programme de Jean-Luc Mélenchon 2017, «L'avenir en commun», reprenait beaucoup celui de 2012, «L'Humain d'abord», qui lui-même s'appuyait sur les convergences établies dans les combats anti-libéraux de 2005 à 2007. Tout cela n'est pas rien. Mais n'est ni tout à fait actualisé, ni exhaustif. Et de loin. La dynamique de renouvellement ne se fera qu'avec un cap qui est celui de l'égalité, valeur cardinale pour l'humanisme depuis Rousseau, pour la gauche depuis la Révolution française et pour les mouvements émancipateurs.

Quitte à parler de bois mort, on évoquera le vieux Marx, qui expliquait que la classe dominante domine précisément parce qu'elle parvient à faire passer ses intérêts de classe pour l'intérêt général. La définition de l'intérêt général n'est

rien d'autre que l'objet d'un combat politique... et son évocation n'est en rien une solution d'évidence. Même dans le Nouveau Monde.

Construire « du contenu et de la cohérence », ce pourrait donc conserver le cap de l'égalité et affirmer la nécessité de poursuivre collectivement la modernisation des idées, des pratiques et des symboles. Repenser le projet et les politiques de rassemblement ce qui ne passe pas forcément – c'est un euphémisme- par récuser ceux qui se battent dans ce sens, militants, intellectuels, médias... Les préventions politiques à l'égard de tout ce qui n'est pas ancien socialiste est de nature à gêner aux entournures les mobilisations, les convergences sociales et intellectuelles pourtant nécessaires. Et pour tout dire urgentes.

Pour finir, on pourrait objecter à Adrien Quatennens que, plus que « la soupe de logos », c'est le rejet de tous ceux qui ne sont pas born again avec la France insoumise qui explique un défaut d'allant dans les résultats des élections partielles de dimanche dernier. Mais on ne le dira pas tant l'abstention fut forte.

● CATHERINE TRICOT


Réponse(s) à Manuel Bompard

Le coordinateur de la France insoumise, Manuel Bompard, vient de publier sur son blog une réplique à l'article «La cohérence discutable d'Adrien Quatennens» paru sur notre site. Catherine Tricot, la gérante de la SCOP Les Editions Regards et Roger Martelli, co-directeur de la revue Regards, ont tenu à lui répondre. Le débat est ouvert.

Contrairement à ce qu'écrit Manuel Bompard en introduction de sa note de blog, il ne s'agissait pas d'un article contre Adrien Quatennens, mais d'une discussion de l'interview qu'il venait de donner au JDD. Chacun peut en juger. La distinction entre critique et attaque personnelle doit absolument être faite. Sinon, le débat n'est plus possible. Manuel Bompard ne la fait pas toujours. Il m'attaque personnellement et me met en cause sur des faits qui ne sont pas connus de tous et qui touchent aux choix que j'ai fait de longue date, celui de la refondation communiste et celui de la liberté hors des appareils. Et c'est ainsi que Regards existe, en Scop, sans aucun soutien partisan et auquel je consacre mon temps militant, en dehors de mon travail et en plus de mes engagements en faveur du droit à la ville.

Depuis quinze ans, Regards est une revue engagée, de qualité et un site Internet regardé et discuté. Nous nous attachons à produire de la réflexion, des débats, à le faire avec des mots et dans des formes qui renouvellent les référentiels. C'est notre contribution aux questions profondes et multiples auxquelles la gauche de transformation sociale est confrontée. Il y a l'apport de la France insoumise mais il n'y a pas que la France insoumise et tout n'a pas commencé avec la France insoumise.

On touche là au problème que je voulais soulever et que le papier de Bompard remet en lumière. Il doit être possible et même souhaité que l'on puisse discuter, exprimer un désaccord, une divergence. Je pense que la situation extrêmement critique dans laquelle se trouve notre gauche en Europe et en France le mérite.



J'en profite pour établir quelques faits. Lorsque j'ai été invitée à participer à l'espace politique autour de la candidature de Jean-Luc Mélenchon, j'ai toujours dit que je n'engageais pas la revue. C'est notre principe de rester hors des appareils. Il est juste de dire que je ne suis pas restée dans cet espace politique. Je l'ai quitté quand il fut clair que ce lieu n'était pas un lieu d'échange et de construction partagée. En revanche il est faux de dire que j'ai quitté le navire et plus encore que j'ai attendu la décision du PCF pour m'engager au côté de la candidature de JLM.

Pour m'en tenir à des engagements publics, je participais en septembre 2016 à un débat à la fête de l'Humanité sur le stand du Parti de gauche en faveur de cette candidature. Dans cette période également, j'ai eu l'occasion de dire de façon véhémement et solitaire mon soutien à cette candidature lors d'une réunion d'intellectuels et d'acteurs du mouvement social provoquée par Pierre Laurent. Enfin, qui veut retrouver les articles publiés sur le site de Regards jugera de la non ambiguïté de ma position, de celle de Roger Martelli et de Clémentine Autain.

Que Manuel Bompard ne sache rien de mes engagements, de nos engagements, n'a aucune importance. Cela ne lui donne pas le droit de broder et de disqualifier un propos sur cette base. Qu'il soit remercié de considérer que les questions posées sont sérieuses. Que soit créés des espaces, des temps, des

lieux pour en débattre sereinement, c'est le vœu que je formule.

● CATHERINE TRICOT

* * *

Manuel Bompard vient de publier sur son blog une réponse à l'article de Catherine Tricot paru sur le site de Regards. Au-delà des attaques contre la rédactrice, c'est l'esprit du journal qu'il cible. Je me tiens donc pour mis en cause à part égale par le coordinateur de la France insoumise. Voilà que Regards est désormais un refuge du vieux monde, et même le « bras armé » d'une « offensive concertée » visant à relégitimer « la vieille idée du rassemblement de la gauche ». Rien de moins...

Quand beaucoup, dans le noyau actuel de la FI, croyaient encore à l'avenir du Parti socialiste, j'ai fait partie de l'aventure, non pas des « réformateurs communistes » comme l'écrit Bompard, mais des « fondateurs communistes ». Je n'ai donc jamais cru qu'il suffisait de « réformer » le PC ou de le toiletter : « refonder » signifiait qu'il fallait reconstruire de fond en comble le support politique de l'idée communiste, de la cave au grenier. Pour moi, cette refondation radicale était la seule manière d'éviter le dépérissement inéluctable et de sauver l'essentiel, c'est-à-dire la visée et le projet. En bref, la forme partisane prise par le communisme politique au XXe siècle me paraissait seconde par rapport à l'idée elle-même.

Le PCF ayant obstinément refusé cette refondation, oscillant entre l'affirmation identitaire et les resucées multiples de l'union de la gauche, je l'ai quitté avec plusieurs de mes amis. À mes yeux, il n'était plus transformable ; je suis donc parti, sans haine ni mépris pour les dizaines de milliers de militants qui continuent d'y vivre leur idéal, qui reste le mien.

Depuis, je n'appartiens à aucune organisation. Je me suis reconnu dans le Front de gauche, mais, à la différence de ce qu'écrit Bompard, je n'en ai aucune nostalgie. J'ai suffisamment dit, avec d'autres, qu'il n'avait aucun avenir s'il restait un simple cartel ou, pire encore, un simple tête-à-tête entre le PCF et Jean-Luc Mélenchon. Cette demande n'a alors pas été entendue, ni par le PCF ni par JLM. Il en est advenu du Front de gauche comme du PC : il n'a pas su se sortir de sa gangue originelle ; il ne pouvait donc pas survivre.

Ma conviction depuis s'énonce de façon simple. «L'union de la gauche» modèle 1962-2002, centrée sur le PS et le PC, est morte. Le Front de gauche n'a pas réussi à relancer la dynamique «gauche de la gauche» : il est donc lui aussi forclos. La campagne présidentielle de Jean-Luc Mélenchon et l'affirmation de la FI ont renouvelé la donne avec bonheur. Mais cette avancée se fait sur un fond d'affaiblissement de toute la gauche ; s'il y a du «dégagisme», elle en est la principale victime. C'est une opportunité pour redonner toute sa vigueur au parti pris

de la gauche ; c'est en même temps un risque de fragilité. «À l'italienne», pourrait-on dire...

J'ai pris l'habitude, quand j'étais membre du PCF, de refuser ces contentements faciles qui finissent par occulter les problèmes et à empêcher de les traiter quand il est encore temps. Il est vrai que le résultat présidentiel de Jean-Luc Mélenchon a replacé la gauche de gauche dans les hautes eaux qui furent autrefois celles du PCF.

Il n'est pas inutile, au passage, de rappeler que cette réussite ne s'est pas construite sur la base d'on ne sait quel «dégagisme» ou «populisme», mais à partir d'un langage clair et tranchant, qui a su redire les valeurs de la gauche sur un mode renouvelé. Il l'a fait notamment dans son discours à la République, le 18 mars, et ce n'est pas un hasard si c'est à ce moment-là que s'est enclenchée la dynamique porteuse de sa campagne.

Toutefois, les législatives n'ont pas complètement confirmé le résultat : elles ont placé la FI en tête d'une gauche explosée, mais sensiblement au-dessous du score de la présidentielle. Depuis, contrairement à ce qui se dit parfois, les récentes et improbables élections partielles – comment tirer des leçons d'une telle abstention ? – ne suggèrent pas d'avancée spectaculaire. Quant aux sondages dits de «bonne opinion» – technique éprouvée en longue durée depuis 1974 –, ils indiquent plutôt un tassement depuis juin.

Pourquoi ces difficultés ? Parce que le

«vieux» pèse encore sur les consciences et les pratiques, suggère-t-on volontiers du côté de la FI. Il faut donc repousser avec détermination tout ce qui empêche et tous ceux qui freinent l'émergence du nouveau. Promouvoir le nouveau ? Sage résolution.

Toutefois, le «vieux» en général n'existe pas. On le trouve certes dans des formes partisans obsolètes. Mais il se repère aussi dans cette propension qui fait que la gauche, tenante de l'égalité, se plie une fois au pouvoir aux logiques qui la contredisent. On la voit encore dans la tendance ancestrale qui, fût-ce au nom du peuple, dessaisit le populaire de la possibilité concrète de maîtriser son destin. Elle est aussi dans la confusion lancinante entre l'esprit public et l'étatisme, entre la cohérence et le centralisme. On la décele massivement dans la séparation de fait, souvent au nom de l'efficacité et du réalisme, de ceux qui décident et de ceux qui exécutent.

Comment peut-on affirmer, de façon péremptoire, que tout ceci pour la FI se trouve désormais dans le rétroviseur ? Je lui sais gré de chercher à innover, d'imaginer des formes modernes pour relier les individus et en faire ainsi une force agissante. J'observe, sans prévention, car la tâche d'innovation est difficile. Mais je n'abdiquerai pas le droit de dire ce qui ne me convient pas, ce que je juge insuffisant, voire ce qui contredit le parti pris émancipateur initial.

J'estime ainsi que la question démocra-

tique est fondamentale dans le déploiement de l'action politique contemporaine et je ne trouve pas dans la FI de manière pleinement satisfaisante de la traiter. Il est évident que la démocratie ne se mesure pas à l'aune du jeu des tendances ou à celle des logiques des cartels. Elle ne se règle pourtant pas avec des métaphores élégantes mais redoutables comme celles du mouvement «gazeux» et de la «clé de voûte» dont se réclame Jean-Luc Mélenchon.

Il faut rompre avec la verticalité de la «forme parti» : c'est un point de départ nécessaire. Mais on sait aussi que l'horizontalité du «mouvementisme» laisse la plupart du temps en suspens la question de savoir qui peut formuler la cohérence qui organise la pratique multiforme d'un mouvement. Qu'y a-t-il de scandaleux à dire que ce dilemme n'est pas réglé, à ce jour, dans une France insoumise qui juxtapose l'horizontalité de ses groupes d'action et la centralité d'une formalisation stratégique réservée à quelques-uns ? Faut-il voir une agression quand on suggère que, si le cartel partisan est une impasse, le statut improbable de « l'espace politique » de la France insoumise ne règle pas la question des diversités ? Où est la perfidie, quand on souligne qu'ajouter l'écologique au social ne règle pas la question de la novation nécessaire ?

Le renouvellement de la manière de penser le « social » est tout aussi importante que de mettre en cause le mode de production des richesses. On a le droit de

penser et de dire, sans être pour autant un ennemi, que sur ce point, comme sur les questions dites improprement «sociétales» ou sur l'urbain, la gauche de gauche n'est pas au point, pas plus la FI que quiconque d'autre.

Pour ma part, je continuerai donc inlassablement à dire ce en quoi je crois. J'ai souvent dit que l'accusation de «populisme» lancée à la tête de la FI me paraissait inopportune ; mais je ne suis pas convaincu pour autant que le glissement du vocabulaire de la «classe» à celui de «peuple» soit opérationnel. Je ne fais pas de l'usage de la notion «d'intérêt général» une incongruité ; mais je ne peux pas oublier ce qu'elle a pu avoir de trompeur et ce qu'elle peut avoir d'obsolète, quand la question d'aujourd'hui est de savoir concilier le sens du commun et le respect de la personne.


Je sais que le clivage de la droite et de la gauche est aujourd'hui en question ; mais je n'oublie pas non plus que la mise au rencart de cette conflictualité historique a été grosse de bien des confusions, d'espérances déçues et de fermetures politiques aux effets plus que douteux. Je peux, sans être suspecté de rouler pour qui que ce soit, penser que la France insoumise est aujourd'hui la seule force qui émerge d'une gauche sinistrée et qu'elle ne peut, à elle seule, couvrir le champ de la transformation sociale vraie.

Regards à la rescousse de la vieille gauche et du PCF ? Il suffit de lire ce

qui s'est écrit, ne serait-ce que dans les six derniers mois. Le nouvel article que Catherine Tricot vient d'écrire sur les débats internes au PC fait preuve de complaisance à son égard ? La décision de rompre la convergence FI-PCF en Occitanie est déraisonnable ? Je le pense profondément. Mais l'attitude de la FI en Corse, à l'égard de ceux-là mêmes qui se sont battus sans compter pour JLM et la France insoumise pendant plus de deux ans, est aussi pour moi une infamie. Je suis navré, mais je suis contraint de dire à la fois l'une et l'autre chose.

Le PC discutant en début d'année avec Montebourg ou Hamon n'était pas ma tasse de thé ; ce n'était pas plus scandaleux que tel dirigeant de la FI prônant le dialogue avec Emmanuel Maurel. Et on ne me convaincra pas que dialoguer avec des communistes ou avec une gauche de gauche radicale et mouvementiste est plus abominable que de converser avec d'ex-socialistes ou avec des «natos» corses.

La politique en général et la gauche en particulier ont besoin de rigueur et de tranchant critique, après tant de décennies d'abandon. Mais la rigueur n'est pas la raideur. On ne peut pas à la fois dire : « Nous sommes ouverts », et commencer en pratique par fustiger les communistes et anciens communistes et écarter de façon méprisante cette «radicalité» qui, de 1995 à aujourd'hui, a permis à la gauche de sauver son honneur et de laisser espérer des relances vertueuses.



Et si, dans le même moment, cela s'accompagne d'amabilités à l'égard de la mouvance socialiste, il ne faut pas être surpris si des gens comme moi, qui se sont engagés très tôt dans le soutien à la campagne présidentielle de JLM, expriment leur doute, quand ce n'est pas leur inquiétude. Et si doute et inquiétude s'expriment, plutôt que de les vitupérer, mieux vaut les rassurer, par des actes, en montrant que l'ouverture et la fermeture ne sont pas à sens unique.

Si la France insoumise n'est pas une forteresse assiégée, il ne sert à rien de s'insurger à la moindre remarque, au nom de la terrible conviction selon laquelle la critique ne peut que faire le jeu de l'ennemi. Allez-vous oublier que le communisme a crevé de cette culture obsidionale ? Et puisque la FI n'est pas une secte, elle n'a nul besoin de s'abandonner à la traque des hérétiques supposés. À vouloir souder le noyau des convaincus, on crée le risque des désillusions et des amertumes futures. La gauche, celle en tout cas qui veut rester fidèle à elle-même, n'a pas besoin de ces convictions d'un autre temps.

Regards poil à gratter de la gauche qui ose ? Ce n'est pas notre seule raison d'être, mais c'est une fonction que nous sommes fiers d'exercer. Seule la sincérité est révolutionnaire...

● **ROGER MARTELLI**

LA FRANCE INSOUMISE DANS TOUS SES ÉTATS



LE MONOPOLE DE LA VIOLENCE LÉGITIME

Derniers flics de France

Le livre de Jean-Marie Godard, Paroles de flics, fait sensation. Les témoignages recueillis, sidérants, convergent tous pour dire la misère sociale des policiers français et la misère existentielle qui en est le corollaire.

On pouvait le pressentir à travers les manifestations de 2016, quel que soit le discours (plutôt sécuritaire et de droite) qui structurait alors le mouvement. C'était plus sensible, encore, à travers la spectaculaire campagne de diffusion des images de la vie quotidienne dans les commissariats de France, campagne organisée cet été par des dizaines de policiers anonymes. Ou la grêle du zèle d'une compagnie de CRS de Toulouse, posant des arrêts maladie pour notifier son refus d'être mobilisée sur Paris.

Les témoignages rapportés par Jean-Marie Godard, journaliste passé par le bureau français d'Associated Press, font évidemment écho à cette campagne. Ils

sont plus alarmants encore : faux-plafonds crevés, électricité et chauffage au point mort dans les sanitaires, vétusté des équipements, portes dégonnées... Les commissariats français sont devenus sinon des poubelles, au moins des locaux le plus souvent insalubres.

FACE À LA MISÈRE DU MONDE

Et à vrai dire, les policiers français ne sont pas mieux traités dans leurs personnes. Il leur est conseillé, par exemple, de se fournir eux-mêmes en papier toilette, en lampes-torches, parfois même en menottes (ce qu'ils font). Quant aux rémunérations elles sont dérisoires quant elles ne sont pas scandaleuses :

certains policiers, pourtant exposés à de très rudes conditions de travail, touchent à peine plus que le smic.

Quant à ceux qui travaillent de nuit, les «nuiteux», ils perçoivent 97 centimes d'euros en prime par heure. Autant dire rien. Enfin, durant l'état d'urgence, les fonctionnaires seront surmobilisés : heures supplémentaires, déplacements, et là encore, des primes déjà dérisoires ont tardé ou tardent encore à être versées.

Mais la misère n'est pas seulement sociale, économique. Elle est aussi morale, existentielle. En effet, comme d'autres professions de la fonction publique (les professeurs, les personnels hospitaliers, les agents sociaux, les gardiens de prison comme on commence à le découvrir), les flics sont au premier rang face à ce que Pierre Bourdieu appelait la misère du monde : celle d'un monde social devenu invivable, tant la violence aussi bien réelle que symbolique, y fait loi.

À quoi il faut ajouter ce que Bourdieu appelait encore «la loi de conservation de la violence du monde social» : les violences économiques endémiques les plus invisibles (chômage de masse, précarisation croissante des classes populaires, paupérisation de la fonction

publiques) se paient du prix d'explosions sociales, d'affrontements spectaculaires, de violences irruptives de part et d'autre.

ABANDONNÉS PAR L'ÉTAT

Les policiers, comme les pompiers, ne sont pas seulement en première ligne pour affronter la misère sociale, les violences diffuses et la mort même. Ils sont aussi abandonnés par l'État, au nom d'économies de structure.

Jean-Marie Godard relate un épisode saisissant. Alors qu'il entame son enquête – que la hiérarchie aurait dû favorablement accueillir, dans un souci de rendre compte du difficile exercice du métier de policier, et alors que de (très légitimes) questions étaient soulevées quant aux violences policières –, le journaliste se heurte à un double refus de l'institution. Silence radio, l'institution récuse toute autre parole que la parole officielle.

Il faut dire que la parole des agents, de fait, remet en cause l'institution – non pas seulement au regard de sa gestion, mais de sa politique, sa doctrine même. Car les fonctionnaires de police sont les premiers à protester contre ce qu'ils appellent la «bâtonite» : une «culture du

résultat», une politique d'interpellation et de répression systématique et chiffrée, lancée par Nicolas Sarkozy et poursuivie par ses successeurs.

Le problème, en effet, n'est pas seulement comptable et matériel. Les politiques du chiffre exacerbent les risques de dérapages, les tensions et les violences entre les policiers et la population (notamment la population racisée). Ajoutée à ce qui est ressenti comme un abandon matériel de la part de l'État et des pressions hiérarchiques quotidiennes auxquelles seuls les «nuiteux» échappent à peu près, cette tension donne lieu au retour des pires pulsions : racisme, maltraitements de toutes sortes lors des interpellations.

Une colère généralisée


Ce que l'on constate aujourd'hui du côté des Ehad est vrai, aussi, du côté de celui de la police : on y constate l'apparition d'une «maltraitance institutionnelle», qui touche aussi bien les populations concernées que les agents eux-mêmes. Faute, également, de formation, nombre de policiers se muent insensiblement en «cow-boys» ; c'est le mot même d'un des agents interrogés par Jean-Marie Godard, et assez répandu du reste dans les rangs de la police.

Ainsi, un soir qu'un dealer se voit «fumé» dans une guerre des gangs, Tony, nuitoux, se retrouve cerné par des collègues peu expérimentés dans un quartier : « Et ils sortent les flash-ball direct. Ils commencent à braquer tout le monde ... Mais le mec, on connaît sa famille ! » Et le fonctionnaire, peu soupçonnable de complaisance et au langage pour le moins fleuri, poursuit : « Oui le fils, c'est un enclulé, il s'est fait tuer. Et alors quoi ? On sort le fusil d'assaut pour braquer le père et la mère ? »

Il n'est donc pas surprenant que, dans ces conditions, les policiers soient perdus, en colère contre tous et contre tout, et parfois contre eux-mêmes. D'autant que, là où ils pouvaient encore avoir le sentiment de remplir une mission de service public (« au service du grand public », comme l'écrit justement Jean-Marie Godard), la mission de la police s'est vue réduite à une mission de sécurité, de surveillance et de contrôle, quand ce n'est pas de répression.

TENTATIONS RADICALES

Ce ne sont donc pas seulement les conditions matérielles qui sont en cause, mais aussi les missions assignées aux agents par l'institution : celles-ci sont



existentiellement dévalorisantes, quand un policier pouvait pourtant se voir confier des missions plus exaltantes : la police-secours, qui satisfait des vocations, parfois un peu naïves, à «défendre la veuve et l'orphelin» – ou encore la police judiciaire, avec ses enquêtes au long cours, intellectuellement plus excitantes. Car il est évidemment moins gratifiant de «se faire» un petit dealer que de, par exemple, remonter, faire tomber une filière et ses commanditaires les plus haut placés.

Il était malheureusement prévisible que, toujours dans ses conditions, le personnel de la police – du reste souvent issu des classes populaires, comme d'autres fractions de la population tentées par le même geste de protestation radicale – finisse par se tourner vers l'extrême droite. Comme le rappelle encore Jean-Marie Godard, une enquête de février 2017 établit que 47,4% des policiers interrogés s'avouent tentés par le vote FN. Mais comme le fait remarquer un responsable cégétiste, la police reste néanmoins «républicaine», et ses membres votent, au fond, « comme les Français » dans leur ensemble.

Ces remarques sont-elles pour autant satisfaisantes ? Non, si l'on considère que «républicain» est un mot largement vidé de toute signification politique stable, et ne dit à peu près rien des mutations et des actions quotidiennes de la police.

C'est une des seules réserves que l'on pourra adresser au livre de Jean-Marie Godard. S'il esquisse – trop vite – une histoire du maintien de l'ordre (qui aurait pu l'amener à s'interroger sur la manière dont celui-ci est devenu un marché, et la police une police militarisée dont les missions sont de ce fait structurellement bouleversées), l'auteur passe trop vite, également, sur une histoire politique de la police.

RECONQUÉRIR ET REDÉFINIR

Faut-il le rappeler ? Le syndicat policier dominant en France, dans les années 80, était en effet un syndicat classé à gauche, la FASP, véritable relais du Parti socialiste dans la police (il est vrai qu'il était plus implanté chez les officiers toutefois). L'un des ministres de l'Intérieur les plus populaires, et surtout les plus

respectés, sera, toujours dans ces années 80, Pierre Joxe.

Après quelques malentendus (Pierre Joxe affirmait que la première autorité qu'un ministre de l'Intérieur se devait d'exercer, c'était l'autorité sur ses services) le ministre de gauche sera en effet plébiscité pour avoir modernisé la police, ses moyens d'investigation comme ses locaux, et revalorisé ses rémunérations. Et, sous l'autorité de Pierre Joxe, la France ne connaîtra pas plus ce qu'on appelle du nom pudique de «bavure».

Ce qu'a fait l'histoire, l'histoire peut le défaire. Plutôt que d'abandonner les policiers à un sort de plus en plus misérable, avec pour conséquence une montée de l'idéologie sécuritaire, quand elle n'est pas d'extrême droite, il faut donc travailler à reconquérir et redéfinir, en y consacrant les moyens adéquats (mais c'est vrai de tous les services publics en général après quarante ans de gestion néolibérale), la police et ses missions.

C'est le prix à payer, si l'on ne veut pas se payer de mots (d'une dénonciation morale de la police, comme de l'invocation, non moins creuse, d'une police républicaine). ● GILDAS LE DEM

Calais : quelle(s) violence(s) ?

Jeudi 1er février, lors d'une rixe entre migrants à Calais au moment d'une distribution de nourriture, plusieurs personnes ont été blessées dont certaines gravement.

Les pouvoirs locaux comme nationaux ont dénoncé immédiatement ces violences. Mais peut-on se contenter de leur version de l'histoire ? Une analyse de Cyril Lecerf-Maulpoix.

Depuis hier après-midi, la presse régionale et nationale peut faire ses choux-gras de rixes particulièrement violentes entre des migrants érythréens et afghans à Calais. 17 blessés dont 4 sont aujourd'hui entre la vie et la mort.

Des violences dramatiques, en apparence « inédites » en raison de leur ampleur selon certains médias, ce qui renforçaient, en accord avec les discours du gouvernement, le mythe d'une zone impossible à « gérer », soumise au trafic et à la criminalité. C'était aussi le cliché dans lequel s'engouffrait une fois de plus, la maire LR Natacha Bouchard. Dès hier soir, elle affirmait sur RMC qu'« on ne peut pas organiser les distribu-

tions sur le territoire de Calais ». Des distributions que la commune de Calais n'a jamais pris en charge dans la mesure où celles-ci sont assurées par des associations non-mandatées par l'Etat et par la solidarité des particuliers.

A ses côtés dans la soirée, Gérard Collob, venu en toute hâte féliciter une fois de plus le courage des forces de police et de gendarmerie, qui protègent tout le monde « y compris les migrants », ajoutait également sur son compte Twitter :

À Calais, la vraie violence, c'est celle des passeurs qui exploitent avec cynisme la misère et la peur des réfugiés.

303 filières ont été démantelées en

2017 (+6%) dont 24 à Calais.

Nous poursuivrons cet effort dans les mois qui viennent. Ici, comme partout sur le territoire. pic.twitter.com/sTJxVrMdTm

– Gérard Collomb (@gerardcollomb) 1 février 2018


Des argumentaires qui ne surprennent plus et qui continuent inlassablement de tisser le récit d'une violence dont l'Etat serait l'ardent pourfendeur. La violence émane du criminel, du passeur, des réseaux organisés à démanteler à tout prix. La violence est dirigée contre les forces de l'ordre, et, de fait, contre l'Etat. Cette interprétation entretient l'auto-justification de l'appareil étatique et de ses lois depuis longtemps. Elle imprégnait évidemment le discours de Gérard Collomb, ce matin, lors de la conférence de presse donnée à la sous-préfecture de Calais : « Il ne peut pas y avoir d'organisation sauvage en dehors de l'Etat de droit » réclamait-il, ajoutant qu'« on ne peut pas laisser enkyster des situations ». Le ministre de l'Intérieur n'a pas manqué, pour l'occasion, de vanter et justifier sa future loi Asile et immigra-

tion supposée lutter contre, on le comprend implicitement au regard de ses plus récentes comparaisons, ce terrible cancer de la violence entre migrants et des zones de non-droits.

DERRIÈRE L'HISTOIRE OFFICIELLE....

Or, derrière cette réécriture de la violence opérée par M. Collomb et le gouvernement, que trouve-t-on ? Dans le cas des événements d'hier, une histoire bien plus complexe. Laurent, bénévole et militant qui était sur place au moment de la distribution, raconte une autre version. « Au matin, les CRS ont délogé les Afghans qui se trouvaient à côté de l'hôpital et de l'autoroute. Ils savaient très bien qu'il y avait des passeurs et qu'en démantelant cette partie à côté de l'autoroute, ils forceraient tout le monde à se rendre à un autre point de distribution alimentaire » qui est celui habituellement fréquenté par la communauté érythréenne. « Les policiers savaient aussi très bien qu'il y avait des tensions entre les communautés et qu'il allait y avoir des violences. Il leur en fallait » ajoutait-il.

L'orchestration de la violence à des fins



politiques n'est pas nouvelle. Elle est néanmoins très utile aujourd'hui pour justifier le versant sécuritaire du projet de loi du gouvernement et qui devrait atterrir sur les bancs de l'Assemblée nationale en avril 2018. Elle est également d'autant plus urgente que les violences commises par les forces de l'ordre à l'encontre des migrants continuent dans le Calaisis. « Tous les jours, ils viennent détruire des tentes » confie Laurent. « Ils saccagent les campements et les biens des personnes sous prétexte d'éviter les points de fixation ».

Autre exemple beaucoup moins médiatique : les violences qui ont eu lieu le 25 janvier dernier et pour lesquelles M. Collob ne s'était pas déplacé. Des affrontements à Calais s'étaient déroulés avec les forces de l'ordre suite à l'intervention d'une cinquantaine de policiers pour « nettoyer » les campements au moment des distributions alimentaires et de vêtements. L'intervention n'a pas été sans dommages corporels : de nombreux migrants ont été gravement blessés, dont un jeune mineur qui a depuis perdu un œil et a vu une partie de sa cloison nasale enfoncée dans sa boîte crânienne.

● **CYRIL LECERF-MAULPOIX**

Faut-il fermer les prisons ?

La prison ne souffre presque aucune remise en cause, malgré son impuissance à protéger la société et à réinsérer criminels et délinquants. Fermer les établissements pénitentiaires, plutôt que d'en ouvrir de nouveaux ?

« Nos prisons sont pleines, mais vides de sens. » L'air de rien, cette petite phrase de Christiane Taubira a soulevé un tabou. Jusqu'à présent, les critiques concernaient avant tout les conditions de détention. Le livre de Véronique Vasseur, Médecin chef à la prison de la Santé, avait mis le feu aux poudres au tournant des années 2000. Rapports parlementaires, condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme, création d'un contrôleur général des prisons : les rebondissements se succèdent. Reste que la prison continue d'être la peine de référence pour lutter contre la criminalité et la délinquance. Nul n'ose revenir là-dessus. Quoique ténue, une brèche a donc bel et bien été ouverte par la garde des Sceaux. L'évidence carcérale n'est plus. Pour Christiane Taubira, « le recours à l'incarcération doit être limité aux situa-

tions qui l'exigent strictement ». Selon Gabriel Mouesca, ex-chargé de mission prisons à Emmaüs, ce système « remplit bien le sens qui est le sien depuis 200 ans : faire mal aux auteurs de délits ou de crimes ». Mais, précise-t-il, « la prison est vide de sens car les individus n'en sortent pas réinsérables, contrairement à ce que le code pénal prévoit ». Un constat d'échec qui a débouché à l'automne dernier sur une circulaire. Révolutionnaire ? C'est en tout cas l'avis de l'avocat Philippe Genain qui est intervenu en qualité de modérateur dans le cadre d'une conférence autour de l'abolition de la prison, organisée par le barreau de Lyon, fin septembre. Il voit dans cette nouvelle politique pénale le présage d'« un changement de mentalités similaire à celui qu'a entraîné la loi Weil ». De fait, se dessinent les contours d'un nouveau logiciel de pensée.

CHANGEMENT DE LOGIQUE

De tous les ministères en place depuis l'élection de François Hollande, la Justice est aujourd'hui un des seuls à trouver grâce aux yeux d'un certain nombre d'intellectuels de gauche. La philosophe Fabienne Brugère voit dans la volonté de mettre en place « des procédures d'accompagnement et de réinsertion autres que l'incarcération » l'esquisse d'un « prendre soin des populations délinquantes ». C'est, dit-elle, « le seul ministère où l'on voit émerger cette possibilité ». Le sociologue Yves Sintomer partage la même impression : « Alors que dans beaucoup d'autres domaines politiques, on assiste à des modifications à la marge, sur la prison il y a un changement de paradigme. L'idée selon laquelle la solution pour lutter contre la délinquance et la criminalité passe centralement par l'emprisonnement est aujourd'hui

questionnée par le ministère de la Justice. » Même s'il nuance : « J'ai peur qu'au-delà de cette déclaration d'intention, la concrétisation ne soit pas à la hauteur » Laurent Mucchielli, sociologue spécialiste de la délinquance, perçoit lui aussi « des signes très positifs au ministère de la Justice ». Même son de cloche du côté d'une partie de la profession. Pour Évelyne-Sire-Marin, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature (SM), « Christiane Taubira va dans le bon sens. Elle privilégie les alternatives à l'incarcération ». Un a priori plutôt positif, donc. Selon Matthieu Bonduelle,

secrétaire général du SM et juge d'instruction à Bobigny, « aborder la question des prisons sur le terrain matériel de la promiscuité ou de la saleté, voire même sur celui des droits – au vote, à la vie sexuelle, à se réunir et à s'associer, au travail – ne suffit pas ». L'heure du changement serait-elle arrivée ? « Avant, le discours de François Hollande consistait à dire qu'il fallait rendre leur dignité aux détenus. Christiane Taubira va plus loin, précise-t-il. Elle dit moins de détenus, moins de comparutions immédiates, plus d'aménagements des peines. » Une avancée qui éveille également l'intérêt d'un observateur privilégié tel que Gabriel Mouesca : « La ministre a eu le courage de poser un constat d'échec. » Un échec qu'il juge « accablant au niveau du coût humain, social et financier ». Celui qui a passé dix-sept ans sous les verrous et publié un livre avec le docteur Véronique Vasseur sur les politiques pénales menées depuis une décennie est catégorique : « Il n'y a pas un seul paramètre de lecture qui soit favorable au maintien de la prison. »

INFLATION CARCÉRALE

On a assisté, ces dernières années, à une inflation tant législative que carcérale. En dix ans, le nombre de condamnations prononcées a augmenté de 16 % et le nombre de peines de prison a connu une hausse de 20 %. Les plus longues, autour de 20 ans et plus, ont presque doublé, passant de 1 252 en 2000 à 2 291 en 2011. Et ni le

programme de construction pour élargir le parc lancé sous la présidence de Nicolas Sarkozy ni l'augmentation des aménagements de peines qui ont fait un bond de près de 18 % l'année dernière n'ont enrayeré ce processus. La population carcérale qui s'élevait à 52 000 détenus en 2000 atteint désormais le chiffre de 67 000 pour... 57 000 places ! D'où une surpopulation qui caractérise les prisons françaises, avec des taux d'occupation allant jusqu'à 200 % dans certains établissements... La règle ? Une cellule de moins de 11 mètres carrés pour une seule personne. Entre 11 et 14 mètres carrés, deux détenus maximum. Mais la réalité est tout autre. Bernard Bolze, fondateur de l'Observatoire international des prisons, raconte l'engorgement et ses effets en cascade : « On voit parfois trois personnes dans une cellule où les W.C. ne sont pas séparés, où certains fument, où le ballon d'eau chaude est insuffisant. Les parloirs sont raccourcis car il faut cavalier. C'est toute la vie qui devient impossible. » Et quand les toilettes sont séparées, précise Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté, dans Les Cahiers de la sécurité, « c'est par le biais de cloisons fragiles, dont beaucoup ne peuvent se fermer lorsqu'on les utilise ». Quid des établissements récents qui ont gagné en « confort » ? Omniprésence du béton, contacts quasi-inexistants entre les personnels et les détenus, quartiers ultra-sécurisés...

Les effets sont les mêmes, voire pires par certains aspects, que dans les prisons vétustes. « Dans ces nouvelles maisons d'arrêt ou centres de rétention, l'agressivité monte et, avec elle, la violence », constate Jean-Marie Delarue. L'amélioration des conditions de détention serait-elle juste un cache-misère ? « Vous pouvez repeindre en rose fluo une cellule, ça ne changera rien au fait qu'elle prive son occupant de sa dignité humaine », souligne Gabriel Mouesca. Le vrai problème ? Peut-être bien notre modèle lui-même...

LA SANCTION DES PAUVRES

Il est de plus en plus facile d'aller en prison. Des voleuses de couches au Géant Casino, des SDF prompts à subtiliser des flasques de whisky, des chauffards abonnés à la conduite sans permis... Depuis l'instauration en 2007 des peines planchers, des récidivistes d'un nouveau genre ont fait irruption dans les prisons françaises. Auteurs de menus larcins et petits deals à répétition ont aujourd'hui leur place derrière les barreaux. Laurent Jacqu, auteur de deux témoignages précieux, La guillotine carcérale et J'ai mis le feu à la prison, en a fait l'expérience : « Autrefois, on côtoyait des délinquants professionnels, des casseurs, des braqueurs. Et puis on a vu arriver les dealers, les mêmes qui vendent 100 grammes de shit pour rapporter à manger, les types ivres qui font des crises en pleine rue... », raconte l'ancien braqueur. Après avoir passé

vingt-cinq ans à l'ombre, il maîtrise le sujet. Aujourd'hui, il existe mille et une raisons d'atterrir en prison. « On y trouve des malades psychiatriques, des chômeurs, des sans-papiers, des syndicalistes, constate-t-il. C'est un système qui sert désormais à gérer les problèmes sociaux. » Attention aux idées reçues. 80 % des personnes écrouées restent enfermées moins d'un an, les détenus passent en moyenne neuf mois sous les verrous. Parmi cette foule disparate, les assassins ne sont qu'une infime minorité. Les homicides volontaires ne représentent, de fait, que 6 % des condamnations. « Contrairement aux discours politiques et médiatiques, les prisons américaines sont remplies, non de criminels dangereux et endurcis mais de vulgaires condamnés de droit commun pour affaires de stupéfiants, cambriolages, vols ou simples troubles à l'ordre public, pour l'essentiel issus des fractions précairisées de la classe ouvrière », relevait le sociologue Loïc Wacquant dans *Les prisons de la misère* à propos des États-Unis. La France aurait-elle rejoint le modèle américain ? Pour Gabriel Mouesca, « la prison demeure la sanction des pauvres ». Aujourd'hui, précise-t-il, « les petits cambriolages et autres délits de ce genre sont bien plus punis que les délits financiers commis par les "cols blancs" ».

MULTIRÉCIDIVISTE

L'enfermement est-il au moins efficace ? Parvient-il à protéger la société et à favoriser la réinsertion des délinquants et criminels à leur sortie ? Les statistiques mises en avant dans une note de synthèse, produite en juin 2012 par un collectif de professionnels du monde judiciaire et de chercheurs, se passent de commentaire. Parmi les personnes sortant de prison sans aménagement de peine, 63 % font à nouveau l'objet d'une condamnation dans les cinq ans qui suivent leur libération. « L'ensemble des résultats de recherche internationale converge vers les mêmes conclusions : le recours systématique à l'emprisonnement aggrave le risque de récidive. À l'inverse, les peines exécutées ou achevées en milieu ouvert ont démontré une plus grande efficacité », soulignent les auteurs de ce travail. Laurent Jacqua, qui se décrit comme un « multirécidiviste », en est une preuve vivante. « Quand on sort, on n'a qu'une idée, c'est de se venger. Il faut vivre au fin fond des promenades, voir la merde de ce système. Quand un type fait une tentative de suicide, s'il se loupe, on le met au mitard pour le punir... », explique-t-il. Tombé dans les années 1980 après avoir tué un skinhead, il est condamné pour homicide. S'ensuivent braquages, évasions et mutineries. Pour lui, « il n'existe pas de bonne prison. Car ces lieux sont destinés à faire souffrir des êtres humains qui, une fois libres, sont encore plus névrosés ». Gabriel Mouesca fait le même constat : « Il faut avoir vécu

la prison charnellement pour comprendre le destin d'un homme plongé dans 9 mètres carrés comme un sac de viande. Les gens sortent avec la haine chevillée au corps. La pire des choses à faire à un être humain, c'est de le déposséder de son pouvoir d'être acteur de sa vie. » Invité à la conférence à Lyon intitulée « Faut-il abolir les prisons ? », l'avocat Thierry Lévy résumait habilement le problème : « La prison est le lieu où l'on apprend aux enfermés à n'avoir aucune responsabilité. On leur enseigne l'irresponsabilité, on les infantilise. C'est paradoxal, quand on veut leur donner le sens des responsabilités. » Cette logique punitive, fondée sur l'infantilisation, dysfonctionne. Mais perdure pourtant. Qu'importe l'inefficacité d'un tel dispositif... et son coût ! Le budget de l'administration pénitentiaire pour l'année 2012 s'élevait à 2,39 milliards d'euros. L'équivalent d'environ 40 % du budget de la Justice. Quant au plan de constructions de nouveaux établissements voté sous le précédent gouvernement, il représentait 3,5 milliards d'euros. Un rapport qualité/prix qui n'est pas des plus convainquants... « Si c'était une usine, cela fait longtemps qu'on aurait mis le directeur à la porte et qu'on l'aurait fermée », ironise Gabriel Mouesca.

PURGER SA PEINE EN LIBERTÉ

Alors pourquoi continuer ainsi de s'arc-bouter sur un modèle qui n'a pas fait ses preuves ? Les barrières idéologiques sont-elles si difficiles à défaire

? Manque-t-on d'alternatives crédibles ? Les magistrats ont pourtant à leur disposition un éventail de mesures permettant aux condamnés de purger leur peine à l'extérieur : travaux d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve, semi-liberté, bracelet électronique. Reste que seuls 19 % d'entre eux en bénéficient... Ils pourraient être beaucoup plus nombreux. « Plus d'un tiers des détenus pourraient sortir grâce à une peine aménagée », estime Évelyne Sire-Marin. Soit 22 000 personnes en moins. Cela permettrait déjà de désengorger les prisons françaises. D'autres pistes sont également à l'étude. « Les alternatives crédibles à l'enfermement sont tout l'enjeu du droit pénal moderne. On ne peut pas s'inscrire que dans des logiques à court terme. Il faut être plus prospectif, éviter l'incarcération dans la mesure du possible. La collectivité est plus protégée par l'insertion que par l'expulsion », estime Jean-Claude Bouvier, juge d'application des peines à Créteil, qui participe à la « conférence de consensus ». Initiée par Christiane Taubira, elle rendra ses conclusions en février. L'objectif ? Mieux prévenir la récidive. Une mesure phare : la « probation ». Testé ailleurs, cet outil a déjà fait ses preuves. Au Canada, par exemple, il permet à certains condamnés de purger leur peine hors de prison, en bénéficiant d'un suivi renforcé. Selon une étude américaine de 2007, le taux de récidive est plus important quand la peine a consisté en une incarcération

que dans le cas d'une probation. De 59 % dans les quatre ans qui suivent la libération, il chute à 33,5 %. La probation est une cousine du sursis mise à l'épreuve. À une différence près : elle ne fait plus référence à l'emprisonnement. Son efficacité dépend avant tout de la qualité de l'accompagnement. Or, en France, « le sursis avec mise à l'épreuve est le parent pauvre des politiques pénales. Chaque conseiller d'insertion peut avoir à traiter jusqu'à 180 dossiers. Du coup, leur action se résume souvent à s'assurer de manière mécanique que la personne respecte ses obligations », déplore Jean-Claude Bouvier.

MOINS PÉNALISER ?

La diversification de la réponse pénale « constitue sans aucun doute un objectif légitime », reconnaît le Syndicat de la magistrature. Même s'il estime « regrettable que la Chancellerie n'ait pas saisi l'occasion pour questionner la réponse pénale elle-même ». Le séjour irrégulier, l'usage de stupéfiants, le contentieux routier, le racolage, les rassemblements dans les halls d'immeuble, la mendicité agressive, l'offense au chef de l'État ou encore la vente à la sauvette... Ces actes et comportements pourraient, selon le SM, prétendre à une dépénalisation. Effet escompté : des tribunaux et des prisons désencombrés. Aujourd'hui, la répression des usagers de drogues, par exemple, « n'est nullement une activité marginale

des services répressifs en France », affirment la sociologue Anne Coppel et le journaliste Olivier Doubre. « Les personnes incarcérées pour délits liés aux drogues sont très majoritairement des usagers contrairement à ce qui est dit », pointent les auteurs de *Drogues : sortir de l'impasse*. C'est d'autant plus grave que la grande majorité des usagers de drogues sont sanctionnés pour « détention-acquisition », délit qui, dans le code pénal est assimilé à du trafic et est donc passible de dix ans de prison. Avec les peines planchers, la sanction s'élève à quatre années d'incarcération. » Cette politique n'a pourtant rien d'inéluctable. D'autres pays ont adopté une posture différente. Ainsi, le Portugal tolère la détention de n'importe quelle drogue, pour usage personnel, dans des quantités équivalant à dix jours de consommation. Dix ans après, grâce à la mise en place de commissions de « dissuasion », les résultats sont prometteurs : les 15-20 ans consomment moins et la petite délinquance liée au trafic a baissé.

ULTIME JUSTIFICATION

Des alternatives existent pour les délits les moins graves. Quant aux crimes, ils soulèvent une immense émotion, qui semble justifier à elle seule l'enfermement. Il faudrait bien punir. « Il y a certains faits d'atteinte aux personnes ou aux intérêts de la société avec une gravité telle que la fonction punitive de la prison est approuvée », affirmait

Jacques Baume, procureur général près de la cour d'appel de Lyon, à l'occasion du débat sur l'abolition de la prison organisé au palais de justice historique de la ville. Et après ? « La prison est une insulte aux victimes qui attendent que les criminels qu'elles ont croisés cessent de l'être. La réponse carcérale manifeste une impuissance à gérer la question de la transgression. Non seulement elle ne résout rien, mais elle aggrave potentiellement l'état psychique et la situation sociale du condamné. La question de la réparation doit être mise en avant dans le dispositif de la sanction », suggère le compositeur Nicolas Frize. Co-animateur du groupe prisons de la Ligue des droits de l'homme, il dirige depuis plusieurs années un dispositif original à la maison centrale de Saint-Maur (Indre). Pour lui, « la culture n'est pas une plus-value, c'est le nerf de la guerre ». Elle est au coeur de son expérience qui repose sur des rencontres entre les détenus et des ouvriers, des artistes, des intellectuels. Règle numéro un : arrêter la personne physiquement, la sortir de son milieu, lui imposer un retrait. Règle numéro deux : organiser autour d'elle une nouvelle sociabilité pour qu'elle redevienne actrice de sa vie. Mais la solution qu'il met en pratique reste un pis-aller, car il préférerait en finir avec les établissements pénitentiaires traditionnels. « Je ne propose pas une réforme de la prison, mais sa transformation radicale », explique-t-il.

UN MOT TABOU

Mais l'heure n'est plus aux utopies. Dans les années 1980, le Syndicat de la magistrature introduit une motion en faveur de l'abolition de la prison. « C'était un dimanche après-midi, en fin de congrès, nous étions peu nombreux, raconte Évelyne Sire-Marin. Le problème, c'est la stratégie politique. Je me demande s'il n'est pas contre-productif de soutenir une telle proposition actuellement. On est tellement loin de la réalité ! Notre principal problème, c'est de nous battre en délibéré pour ne pas appliquer de peines planchers... » Qui, d'ailleurs, oserait encore se dire abolitionniste ? Pour Gabriel Mouesca, « l'abolitionnisme est aujourd'hui un gros mot. Un mot tabou. Il s'inscrit dans un courant intellectuel qui n'existe plus ». L'avocat Thierry Lévy préfère parler, quant à lui, de « refoulement collectif » : « À l'OIP, on est abolitionniste et on n'ose pas le dire... » Et pour cause. L'« inconscient fortement punitif », pointé par l'économiste Yann Moulher Boutang, a imposé ses fausses évidences. Et fini par interdire le débat. Entre le 1er juin et le 1er octobre 1981, le garde des Sceaux Robert Badinter avait réduit de manière drastique la population carcérale. Aujourd'hui, rappelle Matthieu Bonduelle, « la ministre n'a toujours pas aboli ne serait-ce que les peines planchers... » De la parole aux actes, un pas reste à franchir.

● **MARION ROUSSET**



**EMMANUEL
MACRON,
ROI
DE FRANCE**

La place du roi

La société française ne se serait toujours pas remise de la fin de la monarchie et on a beau avoir coupé la tête de notre Louis XVI, nous serions toujours à la recherche d'un roi pour nous gouverner. Plongée dans le dernier ouvrage de David Graeber pour mieux comprendre l'essence du pouvoir de ceux (même si celui conviendrait mieux) qui nous gouvernent.

Un spectre hanterait la démocratie française : la « figure du roi ». C'est, du moins, ainsi qu'Emmanuel Macron désigne l'occupant d'une place laissée vacante, selon lui, depuis la mort, plus précisément l'exécution, de Louis XVI. En un sens, on peut être tenté d'accorder à Emmanuel Macron que la « figure présidentielle » est venue combler, remplir cette place vide ; et que monarque absolu, monarque constitutionnel ou monarque républicain, peu importe au fond, puisque la place – celle du souverain

– demeure intacte. Et de fait, tant que cette place subsiste, « ce qu'on attend du président de la République, c'est qu'il occupe cette fonction ». Nicolas Sarkozy, François Hollande, en désacralisant ou en normalisant la fonction, auraient porté atteinte à ses deux attributs les plus essentiels : son caractère sacré d'une part, son caractère transgressif d'autre part. Car, si la place du souverain est une place sacrée, une place à part, c'est précisément qu'elle est aussi le lieu de la transgression légitime. Si le souverain occupe

une place d'exception dans l'espace de la vie et du jeu politique, c'est que le souverain est en droit de transgresser les règles du jeu politique. Autrement dit, la souveraineté ne désigne pas seulement la mise en œuvre des règles du jeu. Elle signifie également le pouvoir de suspendre les règles du jeu, de les modifier voire d'en créer de nouvelles. C'est en tout cas ce que l'anthropologue David Graeber, figure du mouvement Occupy Wall Street, et mieux connu pour ses travaux sur la bureaucratie néolibérale, la dette ou l'anarchie, nomme « métapolitique » : le pouvoir de jouer, d'influer sur les règles du jeu politique elles-mêmes – et par conséquent de s'en affranchir, d'en suspendre la légalité, les rituels, les procédures ordinaires.

Seulement si, dans un volume inédit, publié en ligne cet hiver par les éditions HAU, David Graeber s'interroge sur la « figure du roi », c'est aussi pour mieux en distinguer « le principe de souveraineté » lui-même. Sans doute On Kings est-il d'abord un recueil d'études ethnographiques comparées, portant sur les figures du roi dans les sociétés dites primitives d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique. Mais on y croiera également la figure d'Alexandre Le Grand, ou de Sémiramis, la légendaire reine de Babylone.

LES ARCANES SACRÉES MAIS CONTESTÉES DU POUVOIR

Si les pouvoirs du roi, du souverain, sont plus ou moins étendus dans l'espace et le temps (comme le remarque David

Graeber, c'est une chose de régner sur une cité, une autre chose de régner sur un pays ou un empire), reste que la souveraineté, dans les sociétés monarchiques, reste liée à un place sacrée : un lieu séparé qu'occupent le roi, sa famille, son administration, et dans les limites duquel ses décisions, même les plus arbitraires, ne sauraient être publiquement discutées, encore moins contestées. Qu'il s'agisse d'institutions comme le harem, la cour, ou en général le palais, ceux-ci restent des lieux réservés, des zones de silence et de tabous.

Seulement, ce caractère sacré des arcanes du pouvoir a aussi son envers : les places publiques, où les manifestations populaires – comme le carnaval, les fêtes – représentent autant de lieux de contestation possibles de l'autorité, et par conséquent de conflictualité entre le peuple et son roi. Si la relation entre le peuple et son roi est de type « adversariale », si elle peut toujours tourner à l'adversité, c'est que la souveraineté est, en fait, toujours partagée, divisée entre le roi et le peuple. Et si l'espace politique est divisé entre le roi et le peuple, entre le sacré et le profane, c'est que cette division est l'effet d'une division du peuple lui-même, qui tolère plus ou moins une scission, une délégation et un partage d'autorité en son sein. Autrement dit la souveraineté, dans son principe, est souveraineté populaire. Et une souveraineté populaire de nature toujours tumultueuse, conflictuelle.

Car, de fait, la place sacrée du roi est

aussi, au moins virtuellement selon Graeber, la place du mort. Sans doute le roi dispose-t-il du monopole de la violence physique et symbolique : du droit de donner la mort, de désigner l'ennemi, de décider la guerre, mais aussi de battre monnaie et de prélever l'impôt à cette fin. Et est-il, à ce titre, redouté, et pareil à un dieu. Reste que ce monopole de la violence, aussi sacré soit-il, ne s'exerce que dans le cadre d'une légitimité, et d'une sacralité toujours soumise à contestation.

LA PLACE DU ROI, LA PLACE DU MORT

Encore faut-il que le roi puisse s'appuyer sur des institutions comme une armée, une police, pour faire respecter dans les faits son autorité ; mais aussi sur des corps de professionnels de la sacralisation de l'autorité, qui sacrent le roi en se consacrant comme autant de « prêtres de la justice ». Et il faudra encore, ajoute Graeber, la codification de ces sacrements par le droit, l'idée de l'intérêt général et public, et la lente apparition d'un corps de fonctionnaires ayant intérêt à l'universel, pour que quelque chose comme une structure et des appareils à proprement parler étatiques, moins douteux et facilement discutables, apparaissent.

Dans l'intervalle, si l'on peut dire, entre l'origine de la monarchie et la naissance de l'Etat moderne, la souveraineté des décisions les plus sacrées du roi reste potentiellement sujette à un doute, et

même à une menace radicale. Car, comme le fait remarquer Graeber, si le roi peut toujours décider, dans le secret, de la mort d'un sujet individuel, il ne saurait, sauf à saper le fondement même de son autorité, exterminer ou se soumettre le peuple lui-même dans sa totalité. C'est dire que si donner la mort reste un privilège discrétionnaire du souverain, la souveraineté, sauf à entrer en contradiction avec elle-même, ne saurait s'exercer contre le peuple et la volonté populaire.

C'est si vrai que l'ethnographie comparée des sociétés monarchiques « primitives » est inséparable de l'étude des récits de régicides, innombrables, qui occupent une place considérable dans la culture populaire, qu'elle soit orale ou écrite. Si les exécutions de souverains « hantent », comme le dit Graeber, les révolutions modernes, et les mémoires des peuples post-révolutionnaires, c'est que la place du roi, même vide, est toujours déjà, réellement ou symboliquement, la place d'un mort. C'est dire aussi que l'intention d'occuper, ou de réinvestir cette place, est non seulement un acte de forfanterie, qui a quelque chose, en définitive, de la « bouffonnerie » (c'est le mot de Graeber). Mais, également, un acte pour le moins périlleux, de la part de celui qui, publiquement, y prétend.

● GILDAS LE DEM



Face au rouleau- compresseur macronien, faire bloc avec des propositions

L'actuelle léthargie sociale et politique encourage le gouvernement à enchaîner des «réformes» que peut pourtant désapprouver une majorité de Français. La gauche de transformation doit lui opposer, sans plus attendre, une vision et des réponses concrètes.

Les réformes conduites par Emmanuel Macron suivent un rythme ébouriffant. Avant même d'être votées, elles entrent en application, comme pour l'université. À peine les rapports remis, le gouvernement s'attelle à leur mise en œuvre, comme pour la SNCF. Le Parlement et le dialogue social, c'est du décor. Le président de la République s'alarme parfois de la montée de l'illibéralisme, cette

forme de gouvernement élu qui malmène la séparation des pouvoirs et écrase les contre-pouvoirs. Il s'y connaît.

Inlassablement, Emmanuel Macron et le gouvernement défont les équilibres passés. Le détricotage en cours est bien plus sévère qu'une cure d'austérité. Une autre France est en train d'émerger. Or ce processus de transformation libéral et autoritaire rencontre peu de résistances.

L'opinion publique semble assommée et les oppositions sociales et politiques peinent à se faire entendre.

CARTE BLANCHE POUR DÉGOMMER LE PASSÉ

On pourra à bon droit dire qu'il y a une difficulté à organiser l'opposition face à un tel tourbillon. Il sera juste et nécessaire de relever les mobilisations pour l'hôpital, contre le délabrement des Ephad, contre les mesures anti-migrants de Gérard Colomb. Les luttes pour sauver ce qui peut l'être ne sont pas rien. Elles disent, autant que leur soutien par l'opinion publique, que le pays n'est pas devenu réactionnaire ou conservateur, gagné aux idées inégalitaires. Emmanuel Macron subit même un tassement de bonnes opinions de 6%.

Pourtant, cela finit par ressembler à une forme d'assentiment. Un sondage et une émission de télévision ont jeté un éclairage cruel sur ce constat.

Le sondage a été publié par Les Échos et il porte sur les projets de réformes de la fonction publique. Il ressort qu'une large majorité de Français, tous secteurs

confondus et toute tendance politique mêlées, soutiennent le salaire au mérite, un plan de départ volontaire et même la mise en cause du statut de fonctionnaire.

L'émission, c'est celle du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Sur France 2 jeudi soir, il est parvenu à convaincre une très large partie des téléspectateurs (plus de 70%) de de son projet global. Comment comprendre que le pays soutient ces réformes qui pourtant vont fragiliser les salariés, aggraver les inégalités ?

Depuis des années, le thème du déclin de la France a dominé les débats publics et avec lui celui de l'irréformabilité du pays. Une majorité de nos concitoyens a fini par se convaincre du lien entre les deux et par vouloir que cela bouge. C'est au point de donner carte blanche au gouvernement pour dégommer le passé.

Car le «dégagisme», qui s'exprime avec encore tant de puissance, ne se nourrit pas seulement d'une crise démocratique. Il ne porte pas uniquement un regard sévère voire cruel sur les partis,

les élus, les institutions. Il dit d'abord une profonde colère à l'égard d'une situation, une insatisfaction à l'égard des réponses apportées jusqu'alors et une demande de chambardement.

REFORMULER UNE VISION DE NOTRE SOCIÉTÉ

Le «coup de pied dans la fourmière» est en passe d'être donné. Il l'est de la pire des manières, aussi, du fait des faiblesses de la gauche qui se veut de transformation sociale, mais qui peine à porter un discours et des propositions à la hauteur des attentes.

Face au rouleau compresseur d'Emmanuel Macron, il n'y a pas d'autre chemin que la double réélaboration du projet et de ses traductions programmatiques. Les discours technocratiques, dépourvus de sens apparent, sont rejetés. La politique n'est rien sans fonction idéologique, c'est-à-dire si elle ne propose pas une analyse du monde. Mais les discours qui ne seraient qu'idéologie ne peuvent pas non plus convaincre un pays épuisé de voir tant de questions urgentes sans réponses. Le débat de l'entre-deux tours a été une acmé de la vacuité du discours de Marine Le Pen. Elle en a été lourdement et durablement sanctionnée.

Il faut donc reformuler une vision de notre société et l'articuler à une transformation du travail, du logement, du service public, de l'école, de la santé, de la fin de vie, de la ville, d'Internet, etc.

Évidemment la crise profonde des partis n'aide pas. Christiane Taubira, dans la Midinale lundi dernier, faisait le constat de l'essoufflement du politique et elle le liait à la dissociation des politiques et des intellectuels.

Face à la politique conduite par celui qui faisait campagne avec un livre intitulé Révolutions et qui mobilise l'appareil d'État pour traduire en acte cette transformation libérale, il est urgent de renouer avec le double travail d'élaborations politique et de construction de propositions. Dans les années 60, la gauche a connu un moment de grand vide. Le PS était discrédité par sa politique coloniale. Le PCF ne sortait pas de sa gangue stalinienne. De Gaulle était en majesté. Le Nouvel observateur avait alors entrepris de reconstruire les réseaux intellectuels, de reformuler les idées, de raccorder la gauche aux mouvements profonds de la société... Ce travail dura une décennie et fut le socle de la conquête socialiste au sein de la gauche.

Le doute semble de moins en moins permis : il serait dangereux d'attendre le retour de balancier. Serait-il en notre faveur ? La gauche française peut s'affaiblir jusqu'à disparaître comme c'est advenu en Italie, en Allemagne... Il est plus que temps d'en prendre la mesure. Toutes les bonnes volontés doivent être sollicitées et considérées comme les bienvenues.

● **GILDAS LE DEM**


L'humanité perdue de Macron

A quelques semaines du débat sur le projet de loi «Asile et immigration» et alors que la politique sécuritaire du gouvernement se durcit, les intellectuels et les artistes se mobilisent dans une tribune publiée dans Libération. En vue d'une mobilisation plus large ?

Au printemps prochain, les parlementaires seront invités à débattre de la loi dite « Asile et immigration ». Et la ligne que le gouvernement a fixée est claire : « humanité et fermeté. » Pour la fermeté, on le croit sur parole. Pour l'humanité, on s'interroge davantage. Et l'on cherche encore le mode d'emploi d'une Obligation de Quitter le Territoire Français - OQTF pour les initiés, humaine. Comment fait-on une OQTF humaine ? Comment opère-t-on une reconduite à la frontière, avec humanité ? L'humanisme d'Emmanuel Macron serait-il « cet humanisme qui a servi à justifier, en 1948, le stalinisme et l'hégémonie de la démocratie chrétienne », comme l'analysait

le philosophe Michel Foucault, tout en ajoutant : « À la fin des fins, cet humanisme a constitué d'une certaine manière la petite prostituée de toute la pensée, de toute la culture, de toute la morale, de toute la politique des vingt dernières années. »

En 10 ans, près de 20 000 réfugiés ont trouvé la mort en traversant la Méditerranée. En quelques mois, les sommets montagneux ont aussi dévoilé leurs premières découvertes macabres. Depuis 2016, selon l'AFP, une dizaine de personnes auraient perdu la vie dans les Alpes-Maritimes. Et à Calais, quatre migrants sont toujours entre la vie et la mort, après les affrontements de la se-



maine dernière. La mort, cette mort-là, celle qui nous glace à coup de chiffres, parfois d'images – comme celle du jeune Aylan allongé sur une plage turque –, ne semble pourtant plus nous indigner. Presque banale. Un phénomène passager. Comme si nos indignations s'estompaient avec le temps. Et à quelques semaines de l'ouverture du débat parlementaire, si les solidarités locales s'organisent – tout en faisant l'objet d'une criminalisation de leurs actions –, la contestation à gauche peine à s'imposer. Sans doute qu'à gauche, le débat sur la politique migratoire n'est pas consensuel. Parce qu'il touche aussi à la question des frontières. Un débat qui est loin de faire consensus. Pourtant, la question ne peut se réduire à « ouverture » ou « fermeture » des frontières. Car si aujourd'hui, les migrations sont principalement le fait des pays en guerre ou en ruine, demain, comme le rappelait la jeune députée Mathilde Panot dans la Midinale du 18 décembre dernier : « Personne ne prend en compte que, d'ici 2100, on aura 250 millions de réfugiés climatiques. » Des migrations que les pays du Nord, très

largement responsables du réchauffement de la planète et des conséquences désastreuses sur les pays du Sud, devront assumer pleinement. Plus qu'une question d'humanité, c'est une question éminemment politique, presque un devoir, qui s'impose à nous.

UNE TRIBUNE BIENVENUE

C'est le sens de la tribune publiée aujourd'hui dans les colonnes de Libération et signée par de nombreux intellectuels et artistes – parmi lesquels Virginie Despentes, Annie Ernaux, Eric Fassin, Raoul Peck ou Patrick Chamoiseau – et qui prennent la mesure de l'urgence de la situation, alors que plusieurs exilés occupent l'université de Paris 8 pour dénoncer le projet de loi « Asile et immigration » : « nous demandons au gouvernement de retirer ce projet de loi indigne d'un Etat qui se prétend démocratique ; de cesser de sanctionner celles et ceux qui apportent une aide vitale aux arrivant.e.s en détresse ; de répondre à la proposition des organisations engagées sur ce terrain de tenir une conférence impliquant tous les acteurs pour

construire ensemble une nouvelle politique migratoire respectueuse du droit d'asile comme du droit des étrangers, en phase avec les enjeux contemporains et tournée vers l'avenir ».

C'est la gauche toute entière qui doit parler d'une voix. Une voix unique. Politiques compris. Car l'inquiétude est d'autant plus importante qu'en Europe, l'extrême droite gagne du terrain : en Autriche, en Pologne, en Hongrie et même en Allemagne jusqu'à récemment. Du côté de la France, personne ne s'est véritablement ému de l'entente cordiale entre le président français et le chancelier autrichien, Sébastian Kurz. La rencontre qui s'est déroulée il y a tout juste un mois à l'Elysée leur avait même permis de « minimiser leurs différences », comme l'avait ainsi titré *Le Monde*. La banalisation est à ce point ancrée, jusque dans le cœur de l'institution européenne, que le jeune chancelier, désormais allié à l'extrême droite, s'apprête à prendre la tête de l'Union européenne au second semestre. Et de se dire que tout est encore possible. Même le pire.

● PIERRE JACQUEMAIN